
Adresse de la société républicaine de Rochefort transmettant le détail de sa fête célébrée le 30 brumaire en présence des représentants Laignelot et Lequinio, lors de la séance du 2 nivôse an II (22 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine de Rochefort transmettant le détail de sa fête célébrée le 30 brumaire en présence des représentants Laignelot et Lequinio, lors de la séance du 2 nivôse an II (22 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) pp. 123-124;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37251_t1_0123_0000_4;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

la guerre, par différents particuliers de leur district; et celle de l'argenterie d'église, qu'ils ont envoyée à la Monnaie de la Rochelle.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

La Société républicaine de Rochefort adresse à la Convention nationale les détails d'une fête civique qui a été célébrée le 30 brumaire, sous les yeux des représentants du peuple Laignelot et Lequinio, par la Société des Amis de la Constitution, les autorités constituées et les citoyens de cette commune; où les attributs du despotisme, de la féodalité et de la superstition ont été détruits, au milieu des épanchements de la fraternité, des élans du patriotisme, et des cris répétés de : *Vive la philosophie, la Convention, la Montagne!*

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suivent les détails relatifs à la fête civique célébrée à Rochefort le 30 brumaire (3).

*La Société républicaine de Rochefort,
à la Convention nationale.*

Rochefort, 1^{er} frimaire, l'an II
de la République française, une et
indivisible.

« Citoyens représentants,

« Chaque jour la commune de Rochefort et celles des environs donnent des preuves de leur amour pour la philosophie et la raison. Hier, jour de décade, a encore été un de ceux qui doivent compter parmi les beaux jours qui illustreront à jamais cette commune. A midi, les autorités constituées, la Société des Amis de la Constitution se sont rendues à la municipalité; là, s'est formé l'ordre de la marche. La musique de la marine en tête, jouant les airs chéris, la Société populaire, les membres du district, la municipalité, les membres du comité de surveillance et ceux du tribunal criminel révolutionnaire, précédés des officiers civils de la marine, sont allés chercher les représentants du peuple Laignelot et Lequinio. Le cortège imposant, mais ne ressemblant aucunement à ceux des fêtes de l'ancien régime où le peuple qui les payait chèrement y était totalement étranger. Cette fête était à lui et par lui, puisqu'elle avait pour objet de porter le dernier coup à l'aristocratie et au fanatisme. Aussi, a-t-elle eu le succès le plus grand. Le ciel, d'accord avec nos vœux, était pur. Nous sommes arrivés sur la place de la Liberté aux cris répétés de : *Vive la République! Vive la montagne! Vive la philosophie!* Un bûcher, au milieu duquel s'élevait un grand madrier, garni de livres mensongers, de portraits de rois et de princes, de titres féodaux, d'images de la Vierge, de chapelets, de crucifix et de toutes les folies imaginables qu'on ne pourrait pas croire si elles n'avaient été sous nos yeux, ont été lacérés et réduits en cendres ainsi qu'un drapeau, découvert on ne

sait comment. Mais le plus étonnant, c'est une bulle d'un pape (couronnant ce dernier monument du fanatisme) qui avait accordé à un individu le droit d'entrer dans le ciel et de conférer ce droit à 20 personnes à son choix, pourvu qu'à l'article de la mort ils fissent, ainsi que lui, un acte de contrition. Le maire, à un signal donné par Lequinio, mit le feu à ce sacré bûcher; des milliers de livres furent la proie des flammes et, pour la première fois, l'Être suprême reçut enfin un holocauste digne de lui. Tous les citoyens s'empressèrent de nourrir ce feu devenu sacré par l'importance de son objet, puisqu'enfin il purifiait une commune d'un grand fléau : le fanatisme.

« Lequinio proclama, sur la place de la Liberté, les nouveaux membres de la municipalité, ainsi que les notables; le peuple témoigna par ses acclamations combien il approuvait ce choix; sa confiance et son amour pour Lequinio et Laignelot ne peuvent plus augmenter, car ils sont des preuves parlantes qu'il est vraisemblablement un terme à l'amour et à la reconnaissance.

Un acte philosophique, qui ne pouvait appartenir qu'à la Révolution, a prouvé jusqu'où peut aller l'esprit humain lorsqu'il suit la ligne droite de la raison. Le citoyen Anse, ministre de l'exécution des lois, a demandé de changer son nom en celui de vengeur du peuple; Laignelot lui dit qu'il l'autorisait à porter ce nom comme ayant été le premier à vaincre un préjugé honteux. Alors il lui donna le baiser fraternel, les membres des autorités constituées imitèrent cet exemple, et Anse porte aujourd'hui le nom respectable de Vengeur du peuple. Tous les soldats tous les citoyens et citoyennes s'empressèrent de lui donner le baiser de la fraternité.

« On se transporta ensuite au temple de la Vérité. Citoyens représentants, quelle gloire pour la commune de Rochefort! Ce temple ne présente plus aucun vestige de la superstition; partout des principes du plus pur républicanisme ont succédé à des ex-voto, à des portraits de fripons ou d'imbéciles béatifiés; toutes les dégoûtantes farces, toutes les jongleries des ministres imposteurs du ci-devant culte catholique, tous ces objets sont à plus de mille ans de l'esprit des Rochefortais. Nous sommes tous; citoyens représentants, dignes de votre estime et de votre confiance, nos missionnaires choisis par vos collègues opèrent de grands changements et la Charente-Inférieure est bientôt digne d'être regardée comme le premier département de la République où les grands principes sont, non seulement connus, mais même pratiqués par tous les habitants.

« Un jeune citoyen fit un discours qui confirma le peuple que jusqu'à notre sublime Révolution il avait toujours été dans l'erreur, et le peuple aujourd'hui est si fort à la hauteur des circonstances qu'il paraît même n'avoir pas besoin d'être prêché; c'est le plus sublime éloge qu'on puisse faire de ses lumières.

« Une scène intéressante attendait tout le cortège et tous les habitants dans le jardin public. Un banquet civique, mais sans somptuosité, rappelait ces plaisirs purs dont jouirent sans doute les premiers hommes dans l'âge d'or; des tables où ceux qui n'avaient rien apporté buvaient, mangeaient comme ceux qui en avaient fait les frais; la fraternité, l'amitié, la concorde, la décence régnerent dans cette première fête réellement civique; les danses, les

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 27.

(2) *Ibid.*

(3) *Archives nationales*, carton C 289, dossier 888.

chants, les ris prouvèrent aux représentants Laignelot et Lequinio que le peuple est bien digne de leur amour; aussi les Rochefortais ne sont point ingrats de celui qu'ils lui témoignent. Partout ces vrais amis, ces philosophes chéris, allaient, venaient et ils eurent l'inestimable avantage de jouir à l'avance du bonheur réservé aux pères de la patrie. Lorsqu'un jour ils rentreront chez eux, ils se diront : « 27 millions d'hommes libres sont heureux, et nous avons coopéré à ce grand œuvre régénérateur, non seulement de la France, mais qui doit un jour faire le bonheur de l'humanité entière. »

« Le soir, après la séance du club, il y a eu un bal où tous les citoyens ont encore renouvelé d'une manière franche, loyale et républicaine tous les sentiments d'amour et de fraternité dont ils sont pénétrés, la joie vive brillait sur toutes les physionomies et l'amour de la République était dans tous les cœurs.

« Citoyens représentants, aucun sentiment d'amour-propre n'excite les Rochefortais en vous faisant passer le récit de cet événement, sans être insouciant à recevoir votre approbation, nous avons montré dans toutes nos actions, quoique nous ayons les premiers entrepris et réussi à détruire le fanatisme, un caractère de simplicité bien digne de vous prouver que nous n'agissions pas pour prétendre à la plus grande célébrité, mais pour remplir nos devoirs et acquitter nos serments. Cependant des communes qui ont imité notre exemple paraissent aujourd'hui vouloir s'en prévaloir. Nous revendiquons, avec cette même simplicité, mais pour la fidélité de l'histoire, la gloire d'avoir les premiers culbuté, renversé, détruit et anéanti chez nous le fanatisme, avec le même courage que nous apporterons pour porter le fer et le feu chez nos barbares voisins lorsque vous aurez fait à notre pétition tendant à ce but.

« VIELH, vice-président; B. GRABEUIL, secrétaire; GANDRIAU, secrétaire; GLISSIÉ, secrétaire. »

Le conseil général de la commune d'Hargicourt, département de l'Aisne, envoie les procès-verbaux qui constatent la régénération de cette commune, où tous les objets de superstition ont disparu pour faire place aux attributs de l'égalité et de la liberté. Il invite la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que la République n'ait plus d'ennemis à exterminer.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre du conseil général de la commune d'Hargicourt (2).

Le conseil général permanent de la commune d'Hargicourt, canton du Catelet, district de Saint-Quentin, département de l'Aisne, à la Convention nationale.

« Citoyens représentants du peuple,

« Le conseil de la commune d'Hargicourt, vient de recevoir un nouvel hommage rendu à la raison et à la philosophie.

« Le citoyen Jean-Pierre Duffot, ci-devant curé de cette commune, lui a remis ses lettres de prêtrise et a abdicqué ses fonctions curiales entre ses mains. Il ne veut plus faire croire à ses concitoyens, ce que peut-être il ne croyait pas lui-même, mais il avait reçu le métier de prêtre, il fallait bien en remplir les fonctions, selon le secret de l'Église; oui, il a fait comme beaucoup d'autres, prêché le fanatisme et propagé l'ignorance, selon les principes du métier.

« Contre l'attente des prêtres, le divin flambeau de la raison est venu éclairer de ses rayons les habitants patriotes des campagnes, notre citoyen Duffot, voyant que son métier n'était plus bon à rien, a pris la résolution d'y renoncer afin d'ôter des épaules de ses concitoyens le pesant fardeau dont il les avait accablés.

« En conséquence, législateurs philosophes, le conseil vous envoie ses lettres autrefois prétendues sacrées.

« Daignez, Montagne infatigable, en faire un saint autodafé, ce sacrifice sera agréable à la Divinité et un nouveau gage que la paix régnera toujours dans cette commune, puisque la discorde n'aura plus d'aliment et tous les individus dont elle est composée vivront en frères et amis dans le temple de la raison et de la vérité.

« Le conseil te eric de toutes ses forces :

Reste à ton poste jusqu'à ce que le dernier ennemi de la République française, une et indivisible, soit exterminé, voilà un des vœux les plus ardents du conseil; il déclare en outre, qu'il adhère aux mesures de salut public que tu as prises : Ah ! les prêtres sont passés, les autres ennemis de la République passeront de même, et la souveraineté du peuple ne passera jamais.

« Hargicourt, le 9 frimaire, 2^e année républicaine. »

(Suivent 8 signatures.)

Le conseil général permanent de la commune d'Hargicourt, canton du Catelet, district de Saint-Quentin, département de l'Aisne, à la Convention nationale.

« Citoyens représentants du peuple,

« Le conseil général permanent vous annonce avec plaisir qu'il a, au nom de la loi et de la raison, fait disparaître de la ci-devant maison du culte catholique tous les objets de la superstition et du fanatisme, les fétiches en argenterie sont sur la route de la Monnaie de Paris, les autres hochets en cuivre, toutes les cloches et croix, sont sur celle de la fonderie pour être convertis en tonnes de guerre pour pulvériser les satellites des despotes; plus d'autel, tout est renversé, désormais, les hommes ne se prosterneront plus devant l'ouvrage de leurs mains; le conseil peut vous assurer, sages législateurs, que cette maison du culte est absolument nettoyée de tous les objets qui, trop longtemps, ont fait notre honte, vous trouverez ci-joint les procès-verbaux qui constatent cette bonne œuvre.

« Les protestants, jaloux des catholiques sur le renversement de tout ce qui avait trait à la superstition, ont vu avec plaisir abattre les anges servant de girouettes au-dessus de leur temple; n'ayant point de fétiches dans ce local, ils ont donné les hochets de leur culte, ils consistent en deux coupes en étain. Eh bien, elles seront couvertes en balles pour détruire les

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 27.

(2) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 864.